

Dans le but d'atteindre une transformation systémique du District scolaire francophone Sud, visant à évoluer comme district scolaire innovant, la direction générale doit s'abstenir de gérer le district sans assurer un cadre structuré, cohérent et évolutif permettant la poursuite d'une transformation pédagogique et organisationnelle.

Par conséquent, la direction générale :

- 3.16.1 Ne permet pas que la transformation organisationnelle se poursuive sans un plan structuré, évolutif et séquencé assurant une progression cohérente à l'échelle du District et qui inclut les quatre composantes essentielles d'un district scolaire innovant, soit la pédagogie, le leadership, la culture de collaboration et la communauté.
- 3.16.2 Ne permet pas que la transformation pédagogique soit menée sans un focus sur une pédagogie en profondeur favorisant des apprentissages authentiques et durables menant au développement des compétences;
- 3.16.3 Ne permet pas que l'évolution organisationnelle se fasse sans l'implication de l'ensemble des secteurs du Grand Cercle Organisationnel (GCO) dans la co-construction et la mise en œuvre des stratégies d'évolution qui soutiennent la transformation systémique.